



BRUPASS 1 VOYAGE / 10 VOYAGES / 1 JOUR

BRUPASS XL 1 VOYAGE / 10 VOYAGES

1. Pour quel trajet ?

Brupass

- SNCB : à Bruxelles, entre toutes les gares* ou points d'arrêts* appartenant à la Zone* Bruxelles.
- STIB/De Lijn/TEC dans l'aire de validité Brupass de la société concernée. Pour connaître l'aire de validité exacte, informez-vous auprès de la société de transport* régionale concernée (www.delijn.be, www.stib.be, www.letec.be).

Brupass XL

- SNCB : entre toutes les gares* ou points d'arrêt* appartenant à la Zone* Bruxelles ainsi que Beersel, Buda, De Hoek, Diegem, Dilbeek, Groenendaal, Groot-Bijgaarden, Hoeilaart, Holleken, Linkebeek, Lot, Nossegem, Ruisbroek, Rhode-Saint-Genèse, Sint-Martens-Bodegem, Vilvoorde, Zaventem et Zellik.
- STIB/De Lijn/TEC : Dans l'aire de validité Brupass XL de la société concernée. Pour connaître l'aire de validité exacte, informez-vous auprès de la société de transport* régionale concernée (www.delijn.be, www.stib.be, www.letec.be).

Attention :

La gare de Brussels Airport - Zaventem n'est pas intégrée dans l'aire de validité du Brupass (XL).

2. A quelle date / quel moment ?

Votre ticket est valable pour un voyage débutant à n'importe quel moment de la journée.

3. Pour qui ?

Pour tout public.

4. Où l'acheter ?

- Automates et guichets SNCB : tous les tickets Brupass (XL)
- App SNCB : Brupass (XL) 1 voyage ou 10 voyages
- Canaux de vente STIB / TEC / DE LIJN : informez-vous auprès de la société de transport* régionale concernée (www.delijn.be, www.stib.be, www.letec.be).



5. Sur quel support ?

Le support diffère en fonction du canal de vente :

- **App SNCB** : code QR sur smartphone ou tablette.
- **Automates de vente et guichet** : votre Brupass (XL) est chargé sur une Carte MoBIB* personnalisée émise à la SNCB, STIB, TEC ou De Lijn, ou sur une carte MoBIB basic (= non personnalisée ; uniquement émis chez TEC et STIB).

Munissez-vous donc de votre Carte MoBIB* personnelle si vous en possédez déjà une.

Si vous n'êtes pas encore en possession d'une Carte MoBIB*, vous pouvez vous en procurer une nouvelle au guichet, sur présentation d'une pièce d'identité* valable et moyennant paiement du droit de confection* ou via le site internet sncb.be.

Vous pouvez également utiliser une carte MoBIB* émise par TEC, STIB ou De Lijn, à condition qu'elle ait été préalablement enregistrée à un guichet SNCB. Vous avez également la possibilité d'enregistrer une carte MoBIB* émise par la STIB sur le site internet de la SNCB (www.sncb.be), via votre compte My SNCB.

DETERIORATION, PERTE OU VOL DE LA CARTE MoBIB?

- Brupass (XL) acheté aux automates et guichets SNCB : Voir fiche « Carte MoBIB* ».
- Brupass (XL) acheté dans l'app SNCB : Identifiez-vous avec votre compte MySNCB depuis n'importe quel appareil.

6. Utilisation / Itinéraires

Choisissez le Brupass (XL) qui correspond le mieux à vos besoins pour vos voyages dans et autour de la Zone* Bruxelles, en train en 2^e classe avec correspondance* possible en tram, bus ou métro.

- **Brupass 1 Voyage / Brupass 10 voyages** : Valable pour un nombre illimité de trajets dans l'aire de validité Brupass, sans jamais en sortir, avec correspondance* possible entre SNCB, STIB, DE LIJN et TEC jusqu'à 60 minutes après la première validation.
- **Brupass XL 1 voyage / Brupass XL 10 voyages** : Valable pour un nombre illimité de trajets dans l'aire de validité Brupass XL, sans jamais en sortir, avec correspondance* possible entre SNCB, STIB, DE LIJN et TEC jusqu'à 60 minutes après la première validation.
- **Brupass 1 jour** : Valable pour un nombre illimité de trajets entre la première validation et l'interruption du service de chaque opérateur (SNCB, STIB, TEC, DE LIJN) dans l'aire de validité Brupass, sans jamais en sortir, avec correspondance* possible entre SNCB, STIB, DE LIJN et TEC.

Activation / correspondance avec Brupass (XL) sur MoBIB

N'oubliez pas de valider votre Brupass (XL) à un automate SNCB situé dans l'aire de validité du BRUPASS (XL) ou via l'application « SNCB MoBIB » avant de monter à bord du train (ou valider lors de chaque montée dans un véhicule STIB/TEC/De Lijn ou entrée en station STIB à un valideur ou lors de chaque changement de véhicule en correspondance).

Un produit chargé sur votre Carte MoBIB (Basic) peut être utilisé par plusieurs voyageurs à condition de voyager ensemble sur le même trajet. Le produit devra être validé pour chaque voyageur.



Activation / correspondance avec Brupass (XL) dans l'app SNCB

Vous devez activer un trajet de votre Brupass (XL) avant de monter dans le véhicule. Pour l'activer, dans l'onglet 'Achats', sélectionnez l'onglet 'Actif' et choisissez le titre Brupass (XL) que vous voulez activer.

Sélectionnez ensuite le réseau sur lequel vous voyagez : SNCB (ou STIB, De Lijn, Tec) et confirmez votre choix. Un code QR sera alors généré. Il suffira de le présenter au personnel d'accompagnement si vous voyagez sur le réseau SNCB.

A noter que si vous voyagez sur le réseau de :

- la STIB : il est obligatoire d'activer une correspondance à chaque changement de véhicule de la STIB. C'est aussi le code QR du ticket qui vous permet d'ouvrir les portillons des stations de métro.
- TEC : pour activer votre Brupass (XL), appuyez d'abord sur le bouton « Scanner le QR code » et avec la caméra de votre smartphone, scannez le code QR du valideur à bord des véhicules. Il est obligatoire d'effectuer une correspondance à chaque changement de véhicule du TEC.
- De Lijn : Lors de l'activation du ticket, une fenêtre apparaîtra dans laquelle vous serez demandé de confirmer votre nom et prénom. Ceux-ci doivent correspondre à ceux indiqués sur vos documents d'identité pour que le ticket soit valide. Une fois confirmé ces informations, votre ticket est activé. Il est obligatoire d'effectuer une correspondance à chaque changement de véhicule de De Lijn.

Comment effectuer une correspondance ?

Avant d'embarquer dans le train / bus / tram / métro pour la suite de votre trajet, vous sélectionnez le ticket Brupass (XL) déjà actif (il se trouve dans l'onglet « actif ») et appuyez sur « effectuer une correspondance », puis sélectionnez le réseau SNCB / TEC / STIB / De Lijn sur lequel vous effectuez votre correspondance.

Il est important de ne pas valider une correspondance avant d'avoir terminé le trajet pour lequel votre code QR actif est valable (attendez d'avoir quitté le véhicule ou la station de métro).

7. A quel prix ?

- Un Brupass (XL) est disponible en 2^e classe.
- Afin de connaître le prix de votre Brupass (XL), Consultez les Tarifs*.

8. Suppléments

Voyager de / vers Brussels Airport - Zaventem

- Votre Brupass (XL) n'est pas valable pour un voyage en train de/vers Brussels Airport - Zaventem. Vous devez acheter un titre de transport supplémentaire.



Voyager en 1^e classe avec votre Brupass (XL)

- Afin de voyager en 1^e classe avec votre Brupass (XL), achetez un [SUPPLEMENT 1e CLASSE](#) (voir fiche SUPPLEMENT 1^e CLASSE) par trajet* simple.

Voyager avec un vélo

- Afin de voyager en train avec votre vélo non-pliable, vous achetez un [SUPPLEMENT VELO](#) (voir fiche SUPPLÉMENT VÉLO) par trajet* simple.

Voyager avec un animal domestique

- Afin de voyager en train avec votre animal domestique non-enfermé, vous achetez un SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE (voir fiche-produit [SUPPLEMENT ANIMAL DOMESTIQUE](#)) par trajet* simple.

9. Remboursement

- Votre Brupass (XL) n'est pas remboursable.

10. Autres avantages

Tarif voyageurs parkings SNCB

Votre titre de transport vous donne droit à un tarif réservé aux voyageurs train dans les parkings payants SNCB. Scannez le code QR ou votre carte MoBIB à la borne de paiement du parking afin de profiter du tarif préférentiel pour voyageurs train. Vous avez accès à la réduction sur la formule parking à la journée.

Les tarifs des parkings sont disponibles sur [sncb.be](https://www.sncb.be).

Enfants de moins de 12 ans accompagnés

Dans le train, gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (pas de ticket émis) accompagnés d'une personne de 12 ans ou plus ayant un titre de transport valable (maximum 4 enfants de moins de 12 ans par accompagnant, sauf si ils appartiennent à un même ménage*). Un document officiel valable (carte d'identité, carte Isi+, passeport) prouvant l'âge de l'enfant est indispensable lors du voyage.

Voyager avec vos bagages accompagnés gratuits

Dans le train, vous pouvez emporter gratuitement 3 bagages à mains par voyageur, faciles à transporter (mallettes, sac à dos, valises,...) pour un total de 30 kg par personne. Vous devez surveiller vous-même vos bagages à main et les munir d'une étiquette nominative (consultez la page [BAGAGES ACCOMPAGNES GRATUITS](#) afin de connaître toutes les dispositions).